

# Conservation du patrimoine jurassien

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **37 (1966)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825070>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Conservation du patrimoine jurassien

*La maison du Doyen Morel, à Corgémont, est à vendre. Mais — et l'ADIJ ne peut que s'en louer — la propriétaire actuelle de cet immeuble, monument historique important pour l'histoire du Jura, Mme veuve Marguerite Eguet-Locher, ne veut pas s'en dessaisir au profit de n'importe qui.*

*Toujours très attachée à ce qui touche au Jura et élevée dans l'amour du Jura, elle voudrait trouver un acquéreur qui, comme elle et feu le Dr Eguet, vouerait tous ses soins au maintien de cette construction qui date de 1728.*

*Située au centre de la localité, en bordure nord de la voie de chemin de fer Bienne - La Chaux-de-Fonds, cette propriété, d'une contenance totale de 53 a. 84 ca., est grevée partiellement d'une interdiction de construire. En outre, selon les termes du procès-verbal du Conseil-exécutif portant à l'inventaire des monuments historiques la « Maison du Doyen Morel », l'aspect extérieur de cette construction doit être maintenu et il est interdit d'en aménager la toiture.*

*A l'intérieur de la maison doivent être conservés : la cage d'escalier avec sa balustrade en bois, les revêtements en bois des parois et plafonds des locaux, la cheminée du premier étage avec son encadrement de pierre et de stuc, et la cheminée à colonne dans la cuisine du rez-de-chaussée.*

*En outre, les objets suivants, anciennement propriété du Doyen Morel, doivent rester dans la maison : un bahut datant de 1630, un bahut Renaissance, une armoire Renaissance, deux consoles avec leurs miroirs Louis XVI, quatre portraits et une grande table, dans le péristyle.*

*L'architecte, que l'ADIJ a prié d'estimer la maison, évalue son prix entre 300 000 francs et 400 000 francs. Cette ancienne construction, précise-t-il, a été conservée dans un état parfait. La toiture est bien entretenue, la charpente est saine et les façades ont été rafraîchies et protégées par des traitements appropriés.*

*A côté de cette maison de maître, à l'architecture sobre et de bon goût, se trouve un pavillon de jardin, doublé d'un vaste garage. L'immeuble abrite actuellement deux vastes appartements et locaux pour la pratique de la médecine, soit, au premier étage, un appartement de quatre pièces, cuisine et dépendances et, au deuxième étage, un vaste appartement de six pièces, dont quatre au sud, avec véranda entièrement vitrée, cuisine, salle de bains, dépendances, la partie professionnelle étant, à l'est de l'appartement, réservée au cabinet de consultation, à la salle d'attente et dépendances.*

*Malgré l'âge respectable de la construction et les habitudes d'autrefois, note encore l'architecte, la répartition des pièces, surtout au premier étage, frappe par son bon sens fonctionnel. Les dimensions des locaux sont bonnes, leur orientation très favorable. Les matériaux employés, soit particulièrement les boiseries pour murs et plafonds, sont dans un état parfait et témoignent du bon goût des constructeurs*

# Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis

<b>Bévilard</b>	Hôtel du Cheval-Blanc Moderne et confortable	(R. Ludi) <b>[032] 92 15 51</b>
<b>Bienne</b>	Hôtel Seeland Entièrement rénové - Confort	(A. Flückiger) <b>[032] 2 27 11</b>
<b>Boncourt</b>	Hôtel à la Locomotive Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) <b>[066] 7 56 63</b>
<b>Courgenay</b>	Restaurant La Diligence Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) <b>[066] 7 11 65</b>
<b>Delémont</b>	Hôtel du Midi Rénové - Confort	(Oscar Broggi) <b>[066] 2 17 77</b>
<b>Delémont</b>	Hôtel Terminus Tout confort	(Robert Obrist) <b>[066] 2 29 78</b>
<b>Moutier</b>	Hôtel Suisse Rénové, grandes salles	(Famille Brioschi-Bassi) <b>[032] 93 10 37</b>
<b>La Neuveville</b>	Hôtel J.-J. Rousseau Neuf - Confort, salles	(Jean Marty) <b>[038] 7 94 55</b>
<b>Porrentruy</b>	Hôtel du Cheval-Blanc Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) <b>[066] 6 11 41</b>
<b>Saint-Imier</b>	Hôtel des XIII Cantons Relais gastronomique du Jura	(M. Zibung) <b>[039] 4 15 46</b>

# Loterie SEVA <sup>163/B</sup>

1 x 120'000.-

2 x 50'000.-

15 x 1'000.-

etc., etc.

Tirage 1<sup>er</sup> mars

1304

et, ensuite, des propriétaires successifs qui ont su les maintenir. Le visiteur saisit, ajoute-t-il, combien grandes et belles furent les âmes des gens qui habitèrent en ces lieux.

On comprend, dès lors, que Mme Eguet, en possession de cet héritage prestigieux et historique, désire le céder à un acquéreur de choix qui saurait en maintenir le cachet.

Cliché ADIJ No 560



La maison du Doyen Morel, à Corgémont

*Se trouvera-t-il, parmi les lecteurs de ce bulletin, un amateur éclairé et soucieux de conserver le patrimoine jurassien qui s'intéressera à l'offre de Mme Eguet? C'est ce que l'ADIJ souhaite vivement. Son comité s'entremettra volontiers s'il ne s'adresse pas directement à l'intéressée.*

ADIJ.

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL

On travaille toujours à plein régime dans le Jura et si, en novembre, on a noté davantage de chômeurs complets que durant le même mois en 1964, cela est dû uniquement aux conditions météorologiques qui ont empêché de travailler les pêcheurs et les hommes du bâtiment.

Rappelons que, en 1964, à pareille époque, on avait noté, en effet, des conditions météorologiques particulièrement clémentes. Il ne s'agit donc que des effets du temps et la haute conjoncture se maintient.

La rédaction